

[ORANGE] BILAN SALARIAL 2021 : Des miettes, toujours des miettes !!!

Après une décision unilatérale en 2020, l'entreprise a remis le couvert en 2021 alors que les résultats de l'entreprise étaient bons. Orange a donc décidé de distribuer un budget très limité (1,8%) de la masse salariale (toutes mesures confondues) – incluant un taux d'augmentation individuelle (AI) de seulement 0,8% en moyenne.

Bilan des mesures d'augmentations salariales 2021 15 597 salariés de droit privé non-cadres ont perçu une mesure d'augmentation de 270 € annuels

- 4 594 salariés avec un salaire inférieur à 27 000 ont perçu une augmentation supplémentaire de 100 euros
- Sur 41 979 cadres de droit privé et fonctionnaires :
 - 39 005 ont un SGB inférieur à 80 k€
 - 24 607 ont bénéficié de la mesure d'augmentation garantie de 270 € annuels et 14 398 d'une mesure supérieure
 - 4 759 cadres DBIS ou E avec un salaire inférieur à 38 000 ont perçu une augmentation supplémentaire de 100 euros.
 - 2 974 ont un SGB supérieur à 80 k€
 - 1 361 salariés n'ont pas été augmentés
 - 1 311 ont eu une augmentation de 1,3% en moyenne

Enfin, 12 817 fonctionnaires (des classes I et II) ont bénéficié d'une augmentation de 120 € annuels de leur complément salarial.

Des miettes, toujours des miettes !!!

Tableau

Documents

[Des miettes, toujours des miettes !!!](#)